



**« PLAN CLIMAT » SUR
LES FINANCEMENTS
EXPORTS**



**Les Amis
de la Terre
France**

Cessation de l'octroi de garanties publiques pour les nouveaux projets d'exploitation de pétrole et gaz :

FAUX PLAN DE SORTIE, VRAI PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DE L'EXPANSION DU SECTEUR

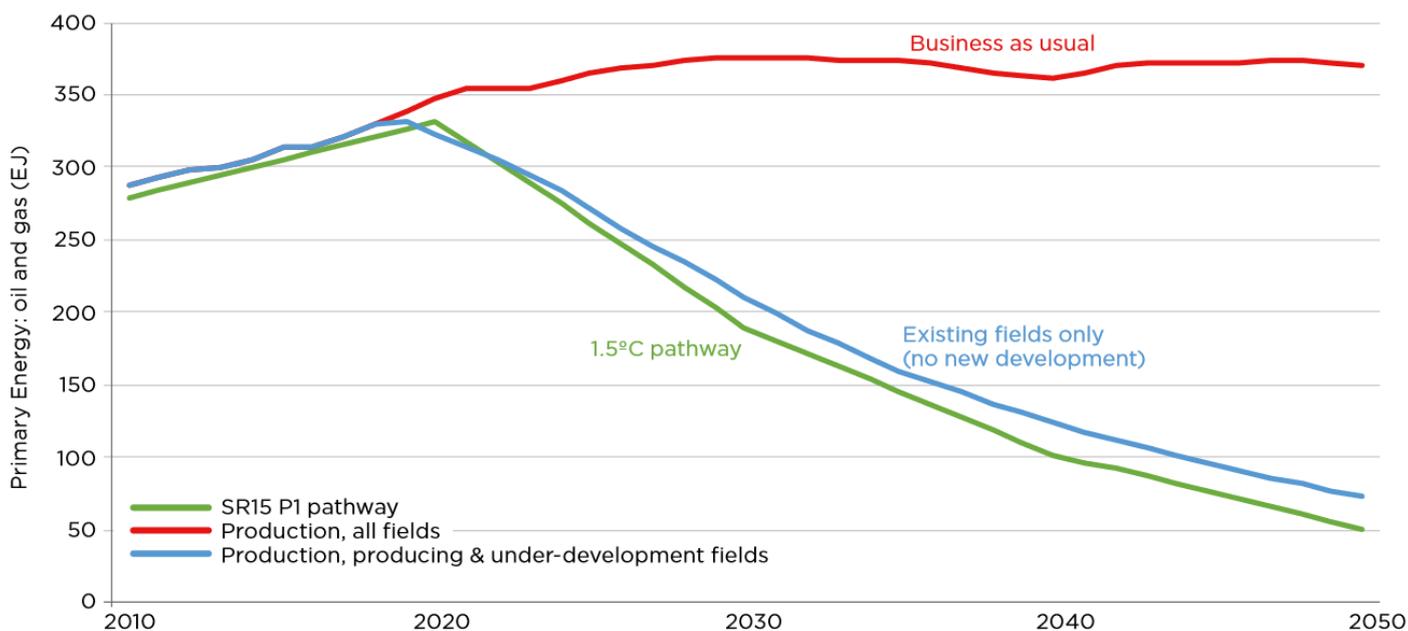
Comme le montre ce graphique, pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris, il faut arrêter dès aujourd'hui d'exploiter toute nouvelle réserve de pétrole et gaz. Selon le Production Gap Report du Programme pour l'Environnement de l'ONU de 2019, les projections de production de pétrole et gaz dépassent largement le budget carbone disponible pour limiter le réchauffement à +1.5°C.

Proposer de soutenir financièrement de nouveaux projets pétroliers jusqu'en 2025 et gaziers jusqu'en 2035, c'est mettre le monde entier sur une trajec-

-toire de +4°C à +5°C d'ici la fin du siècle. Autrement dit, un monde invivable pour une majeure partie de la population mondiale.

Les exclusions proposées à sont une nouvelle fois de l'affichage politique, comme cela avait déjà été le cas dans le précédent projet de loi de finances sur le charbon, étant donné que la France ne soutient pas de projets d'hydrocarbures non-conventionnels à l'export.

FIGURE ES-4: GLOBAL OIL AND GAS EXTRACTION WITH AND WITHOUT NEW DEVELOPMENT, COMPARED TO DEMAND ALIGNED WITH 1.5°C



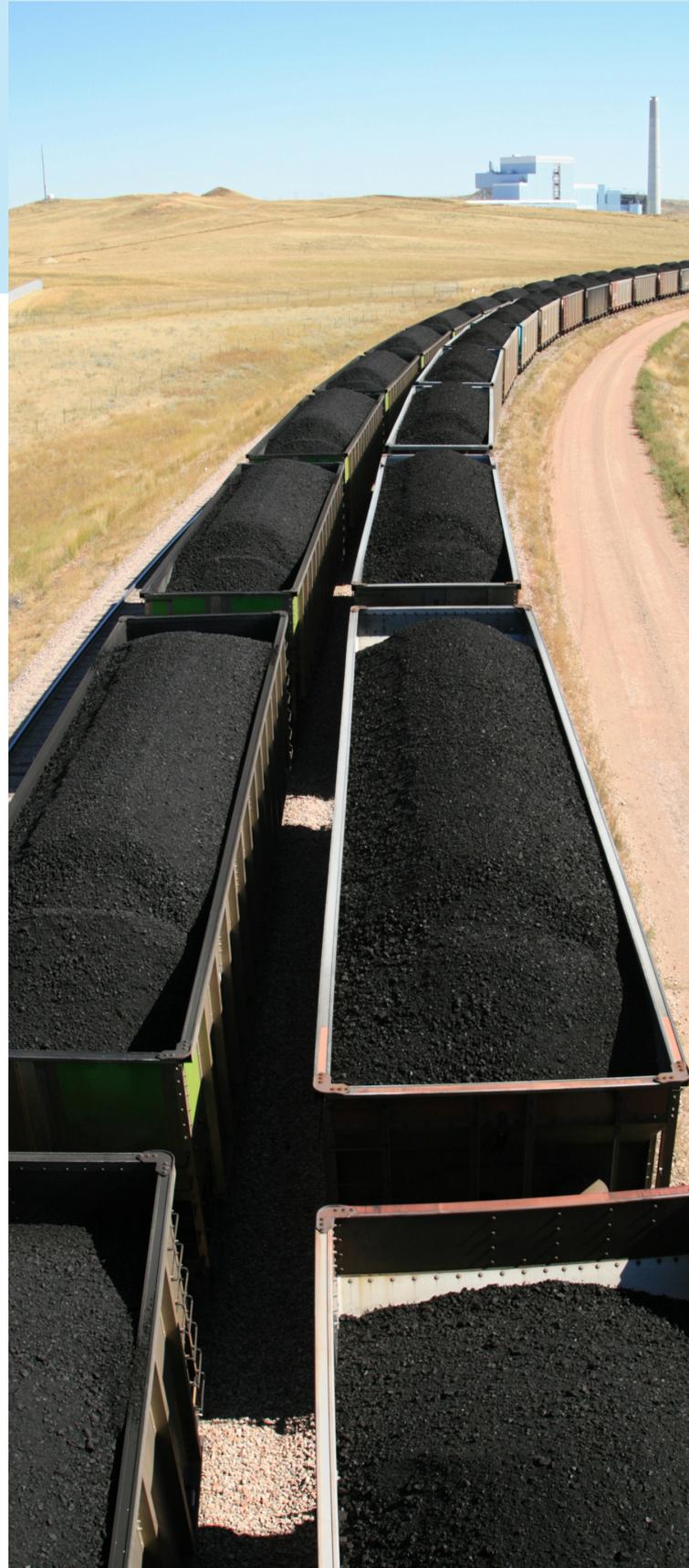
Sources: IPCC SR15 and Rystad Energy UCube⁵

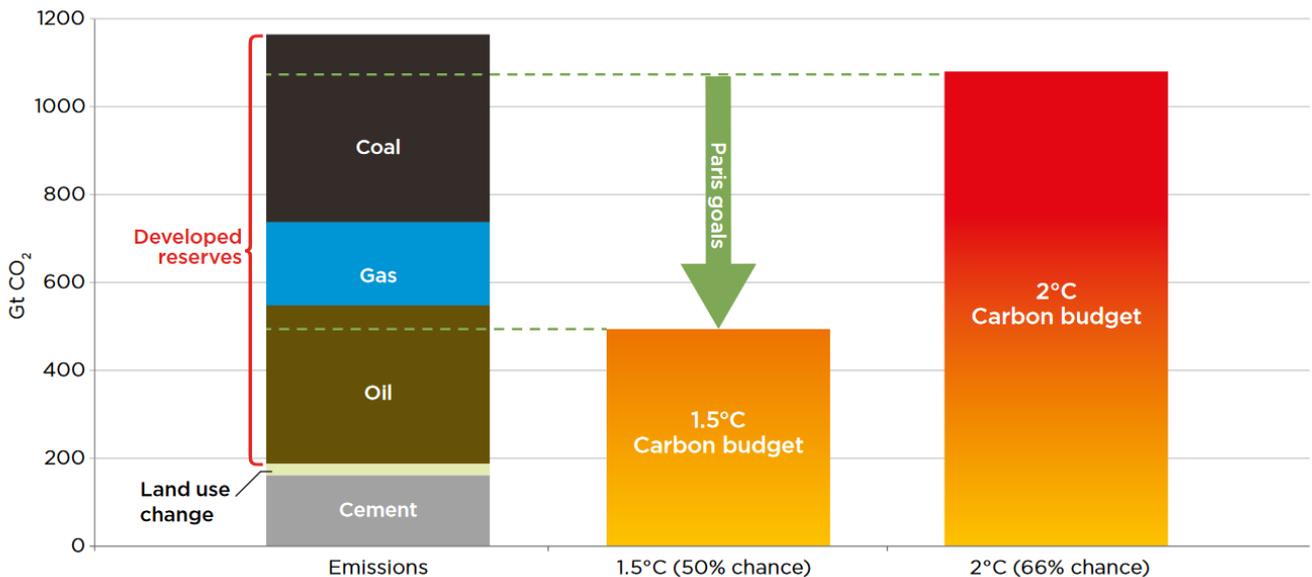
Nous vous invitons à lire une autre note du Trésor sur l'impact économique du changement climatique, qui conclut que les phénomènes physiques entraînés par **les scénarios climatiques "business as usual"** (ie. les trajectoires proposées sur l'exploration d'hydrocarbures) **"constitueraient un enjeu de nature systémique sur la stabilité économique et politique"**.

Le Trésor poursuit :

"les dommages qui seraient évités par les politiques de réductions des émissions dépassent de loin le coût généralement associé à ces politiques" et "il pourrait également sembler approprié de considérer le coût des politiques de réduction d'émissions comme une prime d'assurance face à un scénario [...] dont les conséquences économiques et sociales deviendraient incontrôlables."

Que souhaitez-vous que la France assure : le chaos climatique en garantissant des projets d'énergies fossiles partout dans le monde ou la stabilité climatique, économique et politique mondiale ?





Sources: Oil Change International analysis based on data from Rystad Energy, IEA, World Energy Council, IPCC and Global Carbon Project.²
 Remaining carbon budgets shown are as of 1 January 2020.

Pour éviter ce scénario, le graphique ci-dessus donne une idée du chemin à parcourir, pour n'avoir ne serait-ce que 50% de chances de maintenir le réchauffement climatique à +1,5°C.

L'urgence est donc à la décroissance de l'activité sur les gisements d'hydrocarbures déjà en cours d'exploitation, non au développement de nouveaux projets. Pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris et maintenir des conditions de vie dignes sur Terre, il faut donc, entre autre, mettre un terme dès maintenant aux financements export internationaux qui permettent à l'industrie des hydrocarbures de développer de nouveaux projets de pétrole et gaz à travers le monde.

Les trajectoires proposées par le gouvernement français ne contraignent pas ces entreprises à changer radicalement de modèle économique. Les laisser se positionner sur les projets d'exploration de nouveaux gisements gaziers jusqu'en 2035, c'est simplement accompagner leurs trajectoires de croissance. Après cette date, il n'y aura peu voire plus de nouveaux projets gaziers économiquement viables à développer. Pour preuve, le gouvernement n'est pas capable de chiffrer dans le rapport les "pertes d'opportunités" associées à cette mesure.

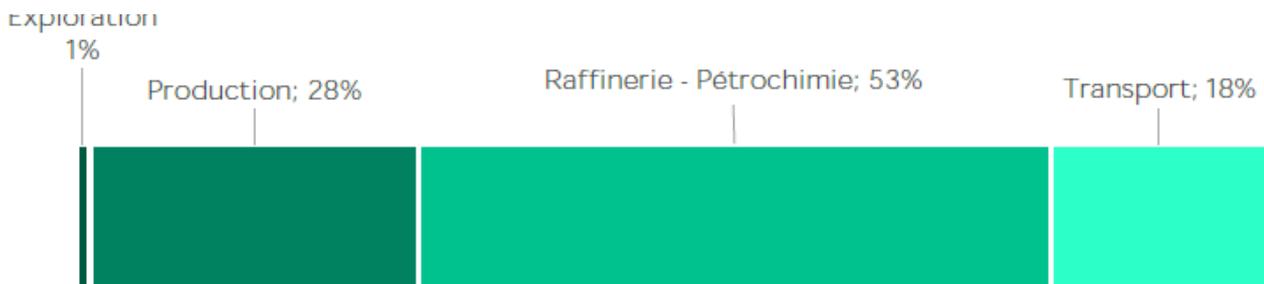


Le secteur du gaz était en pleine expansion avant la crise de la Covid-19 et la chute des cours du pétrole. Certaines décisions financières pour la construction de nouveaux projets ont été décalées avec la crise, il faut donc se saisir de cette opportunité pour qu'ils ne voient jamais le jour et freiner l'expansion du secteur, au lieu de l'accompagner en lui octroyant des financements export jusqu'en 2035. **Adopter ces trajectoires, c'est aussi enfermer le monde entier dans la dépendance aux énergies fossiles** jusqu'à bien après 2050, date à laquelle l'Europe est par exemple censée avoir atteint la neutralité carbone.

Emmanuel Macron lui-même, à la tribune des Nations Unies en septembre 2019, qualifiait d'"incohérents" et d'"irresponsables" les financements export des pays développés pour des projets polluants dans d'autres régions du monde. "Il faut être lucides avec nous-mêmes", disait-il. Où est la lucidité et la cohérence dans le plan climat proposé par le gouvernement ? **Où la lucidité et la cohérence quand on vote l'interdiction de la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur son propre territoire mais on les soutient financièrement à l'étranger jusqu'en 2035 ?**

Les infrastructures de transport d'énergies fossiles :

LES GRANDES OUBLIÉES DU "PLAN CLIMAT "



Graphique 14 - Ventilation par secteur des polices d'assurance-crédit octroyées sur la période 2010-2019

Alors que 20% des assurances-crédit octroyées dans le secteur des énergies fossiles sont pour des infrastructures de transport (gazoducs, oléoducs, terminaux GNL), les exclusions proposées par le gouvernement font l'impasse sur cette question.

Or, celles-ci sont bien souvent directement liées à l'exploration de nouveaux gisements d'hydrocarbures et sont donc à considérer comme tout aussi problématiques. Le projet Trans Adriatic Pipeline (TAP), mentionné par le gouvernement dans le rapport, est par exemple connecté à des projets d'exploration gazière dans la mer Caspienne (eaux territoriales de l'Azerbaïdjan). La viabilité économique des projets d'exploration est directement liée à celles des infrastructures de transport, qui permettent d'acheminer le gaz jusqu'en Italie et donc de le vendre. Financer l'exploration ou les infrastructures de transport associées revient donc au même d'un point de vue économique et climatique.

Par exemple, le gouvernement français propose d'étendre les exclusions mises en place l'année dernière à tous les hydrocarbures non-conventionnels dès 2021. **En l'état actuel des propositions, la France pourrait continuer à financer les infrastructures qui permettent de transporter ces hydrocarbures non-conventionnels (pipelines, terminaux GNL).**

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DES CRITÈRE FLOUS ET PEU AMBITIEUX

Les critères proposés (et les exceptions associées !) par le gouvernement pour décarboner les financements export dédiés à la production d'électricité laissent la porte grande ouverte à la construction de nouvelles centrales à gaz et ignorent l'effet verrou associé à la construction de telles infrastructures. En effet, la rentabilité de telles infrastructures est calculée sur une période d'au moins 30 ans de durée de vie.

Considérer qu'une centrale à gaz permettrait de décarboner le mix électrique d'un pays en ne calculant seulement les émissions de gaz à effet de serre associées à la combustion fausse la réflexion. **En effet, si le gaz émet moins de CO₂ à la combustion que du charbon, il est souvent tout aussi négatif pour le climat lorsqu'on prend en compte l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre sur toute la chaîne de valeur** (du champ gazier jusqu'au consommateur). Le gaz est principalement composé de méthane, gaz à effet de serre 86 fois plus réchauffant que le CO₂ sur une période de 20 ans selon le GIEC.

Or, les scientifiques se rendent compte que les fuites de méthane sont très nombreuses et mal calculées par l'industrie, faussant ainsi les calculs sur l'impact climatique du gaz.

L'avantage climatique de passer du charbon au gaz est perdu au-delà de 3.2 % de fuites de méthane sur toute la chaîne du puit jusqu'au consommateur ([source](#)). Cette valeur référence ne sert pas tant à démontrer qu'une énergie fossile est pire ou meilleure qu'une autre mais plutôt à donner un point de comparaison pour apprécier la problématique de ces émissions de méthane.

Or, [des études](#) ont montré que, pour du gaz conventionnel, le taux de fuites de méthane variait entre 3,6 % et 5,4 %, annulant ainsi tout "bénéfice climatique" du gaz sur le charbon. On a trouvé [des sites de production](#) de gaz et pétrole de schiste aux États-Unis couvrant des milliers de puits où les fuites dépassaient 9 % de la production totale.

Le gouvernement devrait arrêter de financer des centrales de production d'électricité qui émettent plus de 100gCO₂/kWh, conformément à la taxonomie verte européenne. Il ne fournit pas d'explication sur les raisons pour lesquelles il n'adopte pas a minima [les mêmes critères que l'agence française de développement](#) (AFD) en la matière. Les arguments présentés sur l'instabilité d'un réseau au delà de 30% de pénétration d'énergies renouvelables sont faux et ont été démentis par [l'ADEME](#) notamment.

Très peu d'arguments sur les problématiques liées au développement dans les pays récipiendaires

DÉMONTRANT BIEN QU'IL EST INJUSTIFIABLE DE PRÔNER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES FOSSILES COMME VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT

A la demande du Parlement, le gouvernement devait fournir des éléments sur l'impact sur le développement des pays récipiendaires des projets soutenus à l'export. Une demi-page y est consacrée dans le rapport. On peut y lire qu'*"Au-delà des financements export, il s'agit de pousser les pays récipiendaires à s'engager dans le réaligement de l'ensemble de leurs flux financiers publics et privés vers un développement bas-carbone et résilient, comme le prévoit l'Accord de Paris, en adoptant les politiques publiques idoines et en favorisant un environnement propice à un tel réaligement."*

Il est quand même curieux que la France s'attende à ce que les pays en développement alignent leurs flux financiers avec les objectifs de l'Accord de Paris, si elle-même décide ne pas le faire pour exporter des biens et infrastructures polluantes et préserver l'emploi sur son propre territoire. De même pour les acteurs privés qui bénéficient directement des garanties publiques pour des transactions totalement incompatibles avec les accords internationaux sur le climat.

Ce que les Amis de la Terre observent depuis des dizaines d'années en travaillant avec des communautés impactées par les projets d'hydrocarbures partout dans le monde, c'est qu'ils sont loin de contribuer au "développement", bien au contraire. Ce n'est pas un hasard si l'Agence française de développement a presque totalement abandonné ses soutiens aux énergies fossiles. [Au Mozambique par exemple](#), les projets gaziers (en partie soutenus par Bpifrance Assurance Export) sèment le chaos dans une région en guerre : déplacements de populations qui perdent accès à leurs moyens de subsistance, corruption, aggravation des tensions, accroissement des inégalités, pollutions locales, militarisation... Et tout ceci sans compter les impacts à moyen-terme sur les droits humains du dérèglement climatique. De plus, la plupart des projets soutenus par Bpifrance Assurance Export n'améliorent pas l'accès à l'énergie des populations locales, le pétrole et gaz sont principalement exportés vers l'Europe et l'Asie.

Soutien à la politique énergétique de la Russie

ET PROJETS EN ARCTIQUE

L'analyse de l'historique des assurances-crédits publiques accordées au cours de la décennie passée dans les hydrocarbures met en lumière que près de 40 % des projets soutenus étaient en Russie. **Le gouvernement étudie par ailleurs la possibilité d'octroyer une nouvelle garantie de 700 millions d'euros pour un projet de Total dans l'Arctique russe, Arctic LNG 2, qui a pour objectif de produire et exporter l'équivalent de 7 milliards de barils de pétrole, soit 12 fois la consommation annuelle de la France.** En 2017, la France avait déjà soutenu financièrement un projet voisin (Yamal LNG).

L'exploitation des hydrocarbures en Arctique enfonce cette région dans un cercle vicieux, alors qu'elle est déjà le théâtre de l'emballement climatique comme en témoignent les niveaux record de fonte des glaces, les feux de forêts qui ont ravagé la Sibérie cet été et les gouffres géants qui sont apparus suite à la libération de méthane normalement enfermé dans le pergélisol. La France ne doit pas soutenir l'exploitation croissante des hydrocarbures facilitée par la fonte

des glaces, pour que celles-ci s'amenuisent encore plus, mais bien protéger cette zone et limiter au maximum le trafic via la route maritime polaire. Comme le déclarait Emmanuel Macron lors du G7 "utiliser cette route nous tuerait".

"Je ne pense pas que l'approche qu'on doit avoir auprès de la Russie soit ni empreinte de naïveté mais je ne pense pas qu'elle doit se nourrir d'un accroissement de notre dépendance. C'est ce qui a toujours nourri ma réserve sur le projet Nordstream II." Ce sont les propos du Président de la République au sujet du projet de gazoduc permettant le renforcement de capacités d'importation de gaz de l'Allemagne depuis la Russie. Le débat a ré-émergé en Europe au moment de l'empoisonnement de l'opposant politique russe Alexeï Navalny. **Ces propos sont incohérents avec la volonté de soutenir économiquement la politique énergétique russe en finançant un nouvel immense projet gazier, dont une partie de la production sera exportée vers l'Europe.**



L'ENJEUX DE L'EMPLOI

DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES

Comme le souligne le rapport du gouvernement, plus de 10 000 emplois auraient été déjà perdus en France entre 2015 et 2017 dans le secteur parapétrolier. Suite à la crise de la Covid-19 et la chute des cours du pétrole, la société de conseil Rystad Energy estime que, dans le monde, plus d'un poste sur cinq fera l'objet d'un licenciement en 2020 dans le parapétrolier et le paragazier pour faire face à la chute des commandes des compagnies pétrolières et gazières. Cela représenterait 10 000 emplois en France. TechnipFMC a perdu les deux tiers de sa valeur en bourse depuis le début de l'année. Vallourec est en pleine restructuration financière d'une dette de 3,7 milliards d'euros, après avoir atteint des niveaux historiquement bas en bourse. **La crise est déjà là dans le secteur du parapétrolier -gazier, et ce depuis plusieurs années. Elle va perdurer, peu importe les décisions prises concernant les financements export, exposant la nécessité d'accompagner les travailleurs dès aujourd'hui.**

TechnipFMC et Vallourec sont deux exemples d'entreprises (dont l'Etat est actionnaire) qui ont fait le choix depuis plusieurs années, de ne pas se diversifier et de miser en priorité sur une industrie vouée à disparaître. **Depuis des années, la CFDT Technip demande par exemple une répartition juste des profits et des investissements dans la R&D pour di-**

-versifier les activités de l'entreprise hors des hydrocarbures, sans réponse ni de la part de la direction, ni de la part de l'Etat actionnaire. Dans le même temps, cette même entreprise, qui n'a cessé de se dire en difficulté pour justifier de faire appel à des aides publiques, a continué de verser des dividendes et des bonus délirants à ses PDG. Ainsi, en 2020, le PDG de TechnipFMC a reçu 15 millions de dollars rémunération, en pleine crise sur le marché des hydrocarbures. En 2019, Thierry Pilenko est parti avec un bonus 14 millions d'euros, alors que l'entreprise enregistrait deux milliards de pertes l'année précédente. Entre 2009 et 2018, Technip a versé des dividendes équivalents à 189 % des bénéfices réalisés par l'entreprise sur la période. A titre d'exemple, alors que l'entreprise était en déficit en 2018, elle a quand même versé 31 % de ses pertes en dividendes.

L'enjeu est d'accompagner la reconversion des salariés et sous-traitants dès aujourd'hui, en respectant les limites posées par la science climatique et en arrêtant de soutenir des entreprises dont les bénéfices vont aux actionnaires, plutôt qu'aux salariés et aux investissements dans les vraies solutions. Nous proposons un amendement en ce sens. En donnant des horizons aussi lointains de cessation des financements export correspondant aux trajectoires des entreprises du secteur, l'Etat ne ferait que soutenir à bout de bras des business models chancelants, en condamnant tout espoir de transition juste pour les travailleurs.

Accompagner la transition juste des salariés c'est aussi dialoguer avec les salariés directement, or aucun syndicat n'a été auditionné dans le cadre de la mission du CGE, malgré nos recommandations.

Par ailleurs, où est la logique en matière de préservation des emplois si c'est pour délocaliser les capacités de raffinage en dehors de l'Europe en octroyant des garanties à l'export pour des compagnies pétrolières du Golfe, pendant que Total ferme ou "reconvertit" ses raffineries en France sans concertation avec les travailleurs concernés ? A Grandpuits, Total a annoncé un plan de "reconversion" de sa raffinerie, qui n'est rien d'autre que du greenwashing pour masquer un plan social et le refus de payer les coûts de dépollution de leurs installations. Les Amis de la Terre ne souhaitent pas maintenir les capacités de raffinage à terme en France, mais nous demandons aux côtés des syndicats un vrai plan de reconversion écologique d'ampleur, qui ne se résume pas à des fausses solutions (biocarburants, plastique), permettant de maintenir l'emploi et construit avec - pas contre - les travailleurs.





LES DYNAMIQUES INTERNATIONALES

UN LEADERSHIP RATÉ

Comme le rapport le souligne, *“De façon générale, les agences de crédit export restent fortement exposées au secteur, dans la mesure où la nature des projets, notamment leur forte intensité capitalistique, rend leur financement sans couverture souveraine quasiment impossible”*. En effet, les pays du G20 ont octroyé entre 2016 et 2018 plus de 31,6 milliards d’euros annuellement aux énergies fossiles à travers leur agence de crédit à l’exportation. Ce sont les institutions financières publiques les plus en retard en matière de financements des énergies fossiles.

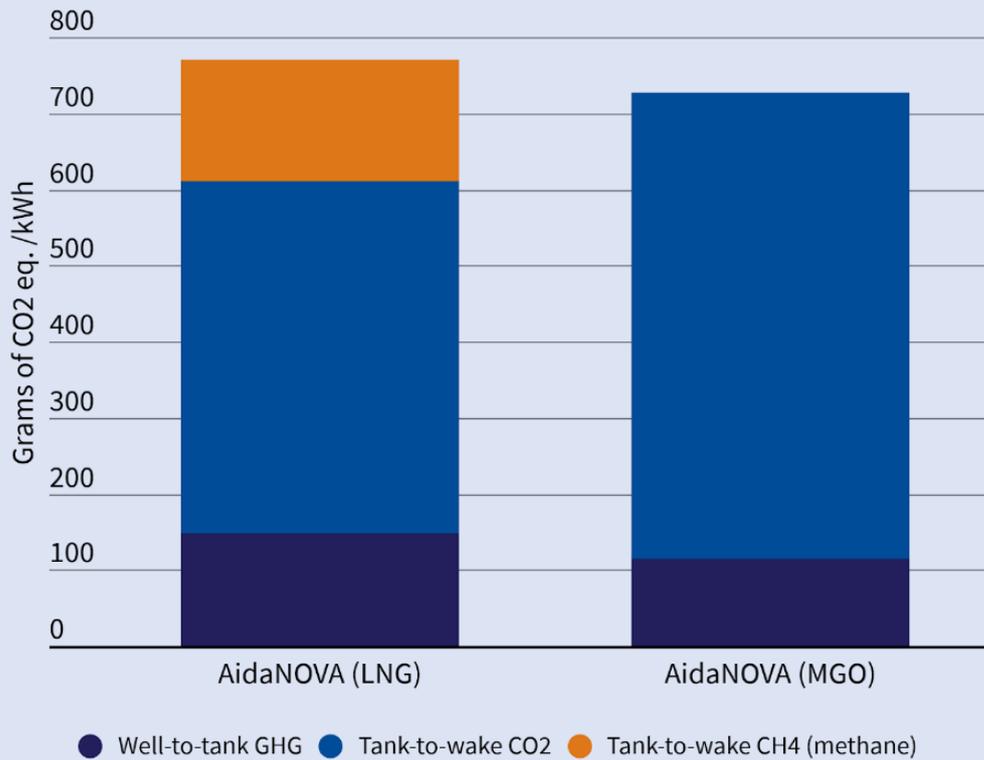
En proposant des trajectoires aussi lointaines, la France échoue à démontrer un certain leadership à l’international. Au contraire, elle se positionne bien derrière la Grande-Bretagne qui devrait annoncer une

politique beaucoup plus ambitieuse en la matière d’ici la fin de l’année, voire prend le risque de l’isoler vis-à-vis de ses autres partenaires internationaux.

La France pourrait s’aligner sur la politique de la Grande-Bretagne en préparation, faire des annonces conjointes au sommet international sur la finance organisé par l’AFD le 12 novembre lors du Forum pour la Paix à Paris et créer un effet d’entraînement jusqu’à la COP26. La Suède et le Danemark sont deux pays déjà qui pourraient suivre assez facilement. Les dynamiques à l’OCDE dépendront beaucoup des résultats de l’élection américaine.

Le risque d’image est important pour la France si, en parallèle du Sommet Finance en Common, elle décidait de prolonger au Parlement ces subventions aux énergies fossiles jusqu’à au moins 2035, alors que la Grande Bretagne annoncerait y mettre un terme dès 2021.

Greenwashing: GHG from LNG-fuelled AidaNOVA



Source: values for the graph were taken from Well-to-Wake figures for 4-stroke (low pressure) dual-fuel engines using the global warming potential of methane of 100 years in the analysis from a short paper by Dr Elisabeth Lindstad (2019), chief

BONUS CLIMATIQUE

DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION NAVALE

Il est plutôt encourageant de lire que l'Etat veut mettre en place un "bonus climatique" pour soutenir les exportations vertueuses pour le climat. En revanche, les propositions pour le secteur de la construction navale en la matière sont assez inquiétantes. **Si le gouvernement souhaite soutenir l'export de navires alimentés au gaz naturel liquéfié (GNL), on ne peut pas considérer qu'il puisse bénéficier du "bonus climatique"**. [Les études de Transport & Environment](#)

démontrent qu'introduire du GNL dans le secteur maritime peut être bénéfique sur le plan de la pollution de l'air, mais pas du tout sur le plan climatique (voir graphique ci-dessous). Cette technologie est notamment poussée par l'industrie des hydrocarbures, qui cherche de nouveaux débouchés pour augmenter sa production de GNL partout dans le monde, mais ne constitue absolument pas une alternative écologique crédible pour le secteur maritime.